

Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé du Développement de la région capitale, a dévoilé son projet pour le plateau de Saclay

# Le futur visage du Plateau de Saclay

Au centre de la carte, le périmètre de l'Opération d'intérêt national. En haut à droite, l'OIN au milieu de l'Etablissement public du Plateau de Saclay.

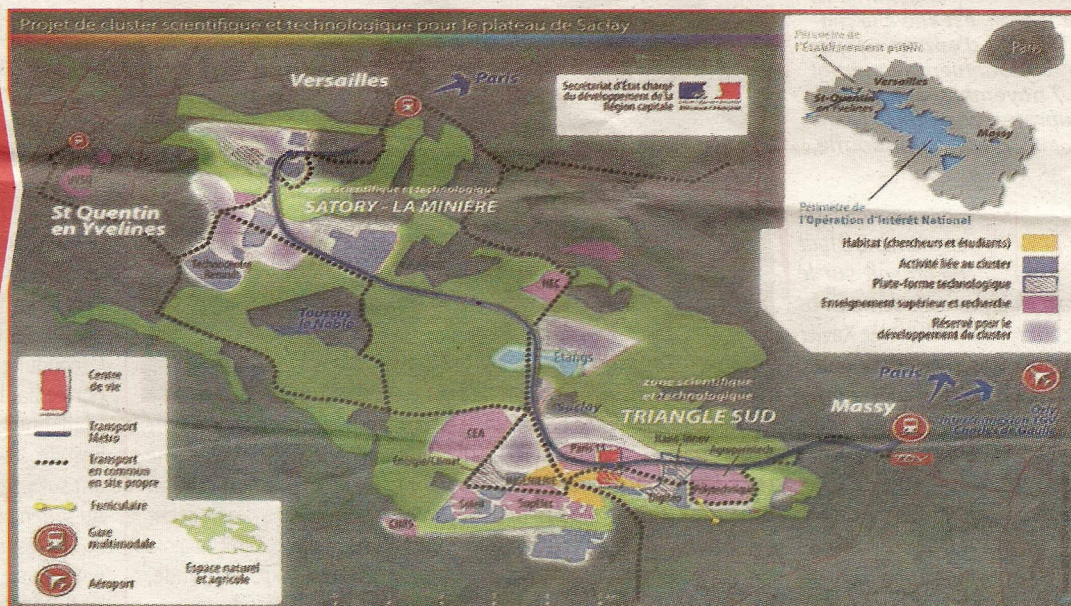
Après plusieurs semaines de rumeurs et de on-dit, le projet est cette fois officiel. Du moins, Christian Blanc, le secrétaire d'Etat à la région capitale, a-t-il rendu public, après le feu vert de l'Elysée, le dossier qu'il avait déjà présenté aux élus locaux à la fin du mois d'octobre. Jeudi 6 novembre, durant la matinée, Christian Blanc, en compagnie de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mais aussi de François Fillon, premier ministre, et de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Energie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a présenté au président de la République, Nicolas Sarkozy, son projet d'aménagement du Plateau de Saclay, ainsi que l'organisation retenue pour le piloter.

## L'ambition

L'intitulé était déjà connu : il s'agit de développer un grand cluster (pôle en anglais) scientifique et technologique de rang mondial sur le plateau de Saclay, « sur lequel rien n'a été fait au moins depuis 1994, selon le secrétaire d'Etat, qui s'est exprimé dans l'après-midi du jeudi 6 novembre. L'ambition est de créer, à l'intérieur du Grand Paris, un pôle où la création, la culture et un certain art de vivre puisse venir compléter un schéma de développement qui ne soit pas uniquement scientifique et technologique ». Concrètement, il s'agit de regrouper sur un même territoire des plate-formes technologiques, industrielles et économiques, des laboratoires, des grandes écoles, des pépinières d'entreprises, mais aussi des lieux de vie et des espaces naturels, le tout relié par des moyens de transport, parfois nouveaux.

## La genèse

Dès mars 2006, le gouvernement avait émis le souhait de développer le territoire du plateau de Saclay. Pour ce faire, il avait lancé peu après une Opé-



ration d'intérêt national (OIN). Aujourd'hui, au-delà de la simple OIN, c'est un établissement public de type nouveau qui interviendra sur le plateau de Saclay. A sa tête, une direction inédite, composée à la fois de personnels de l'Etat, d'élus des collectivités territoriales, d'acteurs du monde scientifique et économique, ainsi que de membres issus de la fondation scientifique déjà existante mais qui verra ses compétences élargies.

## Le calendrier

Dès vendredi 14 novembre, un document mettant en forme cet établissement public sera transmis au Conseil d'Etat. « Aussitôt, des ingénieurs plancheront déjà sur les futurs aménagements à faire en matière de voirie, d'hydraulique et de réseaux », assure Christian Blanc. Ensuite, dès le mois de janvier 2009, un projet de loi sera présenté au parlement en vue de la création officielle de ce tout nouveau type d'établissement public. Les premières nouvelles plate-formes sortiraient ensuite de terre en 2011 et le projet (tel qu'il est finalisé aujourd'hui) s'achèverait en 2020.

## L'Opération d'intérêt national

Concernant l'OIN, son périmètre a été réduit par rapport à ce qui se disait jusque-là. A l'intérieur de celui-ci, pour toutes les zones d'aménagement concertées (Zac) les permis de construire seront instruits par l'Etat : « C'est

la préfet qui signera les permis ou les maires pour le compte de l'Etat, dans la mesure où nous avons pris en compte les désirs des communes d'appartenir ou pas à ce périmètre, a rappelé Christian Blanc. En effet, la où la loi stipule que la consultation est informelle et simplement consultative, nous l'avons rendu formelle ». Ainsi, plus qu'une vingtaine de communes forment le nouveau périmètre de l'OIN, qui se structure autour de deux grands territoires, agrémentés de deux petits. Premier d'entre eux, le "Triangle Sud" à l'intérieur duquel on retrouve notamment le bourg de Saclay, Soleil et Polytechnique. D'autres grandes écoles devraient d'ailleurs venir s'installer sur le plateau de Saclay comme Agro Paris Tec, l'Inra, Ensa, l'Institut Télécom, Ensta, le laboratoire de l'Ecole des Mines ParisTech, l'ENS Cachan et l'école Centrale des Arts et Manufactures... Autre arrivée prévue, l'université Paris-Sud XI : « Il y a 99 % de chances que l'université d'Orsay quitte ses locaux actuels pour migrer vers le plateau, a indiqué le secrétaire d'Etat. On ne fera pas comme à Jussieu, où la reconstruction plutôt que le déménagement coûte aujourd'hui 500 % de la facture initiale ». Quant aux locaux actuels de l'Université, Christian Blanc songe à l'implantation d'une pépinière d'entreprises, avec des start-up et des

entreprises innovantes, par exemple. L'autre grande zone est elle située dans les Yvelines, il s'agit de la zone de "Satory-La Minière", « à l'intérieur de laquelle sera imaginée la voiture de demain, non pas au niveau de la carrosserie, mais au niveau des énergies, prévient le ministre. Des répercussions qui interviendront ensuite sur toute l'industrie des piles et des batteries ». Ce pôle hébergera également toute l'électronique de puissance, notamment pour des applications à l'aéronautique. Pour les petits pôles faisant partie de l'OIN, l'Etat a retenu la zone de Courtabœuf, à cheval sur les communes de Villebon, des Ulis et de Villejust, ainsi que la zone de la Bonde, à Massy.

## Les transports

Pour relier ces zones, l'ancien pdg de la RATP se donne deux mois pour finaliser le futur mode de transport : « Cela ressemblera à un métro... ou pas ! L'idée est de toute façon de traverser en souterrain le plateau ». Toujours au niveau des transports, l'aérodrome de Toussus-le-Noble se convertira quant à lui au tourisme d'affaires. Entre ces zones, au sud du Christ de Saclay, la Martinière a vocation à devenir le centre de vie de ce territoire, en accueillant des commerces, des logements et des espaces de détente et de loisirs, conformément aux directives de l'Opération Campus.

## ■ Les espaces verts

Toujours entre ces zones, les espaces naturels ou agricoles ne seront pas oubliés. « Au moins 1 800 ha contigus feront l'objet d'une sanctuarisation pour en préserver définitivement le caractère naturel, agricole, paysager et rural », a tranché Christian Blanc. De nombreux acteurs locaux en souhaitaient 2 300. « Ces espaces seront protégés par une charte aussi exigeante que celle qui prévaut pour un parc national. Enfin, même si l'on peut toujours grapiller quelques hectares supplémentaires, en fonction des cadastres, aller jusqu'à 2 300 ha n'est pas sérieux ! Dans ce cas là, on peut aussi compter les 500 ha de golfs et les 10 000 ha de forêts du parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse. En cela, Christian Blanc ne voit pas de paradoxe « même s'il ne convient pas complètement », avec le Schéma directeur de la région Ile-de-France, adopté le 25 septembre mais toujours pas entériné. « Ces espaces agricoles seront incroyablement préservateurs et profondément écologiques. Jean-Paul Huchon, président de la région, a très bien pris en compte la biodiversité de notre région », balaie Christian Blanc.

## ■ Les financements

Tout cela aura évidemment un coût : « 2,5 à 3 milliards d'euros, au total » chiffre le secrétaire d'Etat. En revanche, rien sur les financements : « L'important est d'enfin faire naître un vrai projet. L'ambition de ce cluster est de se positionner, à terme, parmi les cinq meilleurs mondiaux. Nous devons rivaliser avec Shanghai, mais aussi les grandes universités anglo-saxonnes qui ont nous ont précédé dans ce développement ».

■ Fabien Herran

**Le Collectif OIN "Massy-Palaiseau-Saclay-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines" organise une réunion suivi d'un débat sur l'avenir du plateau de Saclay, samedi 15 novembre, à 16h30, à l'amphi de maths, bât. 425 - 427 de la Faculté d'Orsay.**

**Tél. : 01.39.56.22.44.**